

CWS/8/12

ORIGINAL : anglais

DATE : 12 novembre 2020

# Comité des normes de l’OMPI (CWS)

**Huitième session**

**Genève, 30 novembre – 4 décembre 2020**

Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS

*Document établi par le Bureau international*

1. À sa septième session tenue en 2019, le Comité des normes de l’OMPI (CWS) a approuvé la liste de tâches présentée dans l’annexe I du document CWS/7/27 et a demandé au Secrétariat de mettre à jour la liste de tâches afin de tenir compte des accords conclus par le CWS à sa septième session (voir les paragraphes 213 à 217 du document CWS/7/29). Sur la base de ces accords, le Secrétariat a élaboré une nouvelle liste des tâches révisée pour examen par le CWS, qui figure à l’annexe du présent document.
2. L’annexe donne les informations suivantes pour chaque tâche : description, responsable de la tâche ou responsable de l’équipe d’experts, actions programmées, remarques et, le cas échéant, propositions soumises à l’examen et à la décision du CWS. Il convient de noter que les informations relatives à certaines tâches qui figurent dans l’annexe devront éventuellement être révisées et actualisées en fonction des accords susceptibles d’être conclus par le CWS à la présente session. Le Bureau international publiera une mise à jour de la présentation générale du programme de travail du CWS sur le site Web de l’OMPI à l’adresse [https://www.wipo.int/cws/fr](https://www.wipo.int/cws/fr%20) après la présente session.
3. *Le CWS est invité*
	1. *à prendre note du contenu du présent document et*
	2. *à examiner la liste des tâches figurant dans l’annexe du présent document et à approuver la demande adressée au Secrétariat de tenir compte des accords conclus durant la présente session dans le programme de travail du CWS et dans la présentation générale du programme de travail du CWS décrite au paragraphe 2.*

[L’annexe suit]